



Informations pratiques

Votre sortie de l'hôpital



Préparer ma sortie

Je peux prendre le temps de :

- Demander la date de ma sortie
- Réfléchir à l'évolution de mon état de santé
- Prévoir un moyen de transport avec mon entourage.
Selon mon état de santé, le médecin peut prescrire un transport sanitaire adapté.
- Vérifier les prestations proposées par ma mutuelle et mes assurances



Poursuivre mes soins

Ais-je penser à :

- Communiquer le nom de mon médecin traitant à mon arrivée
- Récupérer tous les documents que j'ai apporté (carte de groupe sanguin, examens de radiologie, ordonnances)
- Récupérer ma lettre de sortie et mes nouvelles ordonnances prescrites à l'hôpital
- Rassembler toutes les informations nécessaires pour suivre l'ensemble de mes traitements (précautions à prendre, horaires spécifiques de prise, les anciens et les nouveaux...)
- Me renseigner sur l'existence de symptômes qui doivent m'alerter et sur les numéros à contacter le cas échéant
- Noter la date, l'heure et le lieu de mes prochains rendez-vous (consultations, soins, examens spécialisés...)

Je peux aussi me renseigner sur la nécessité de modifier mes habitudes alimentaires.

Reprendre ma vie quotidienne

Concernant mon retour à domicile, ai-je bien pensé à clarifier quels seront mes besoins ?

- Me renseigner sur les consignes et conseils pour la reprise d'activité (travail, loisirs, conduite...)
- Récupérer mon "bulletin de situation", preuve du séjour hospitalier à fournir à mon employeur
- Récupérer tous mes effets personnels (vêtements, prothèses, biens déposés au coffre...)

Selon mon état de santé, le médecin peut prescrire :

- Du matériel adapté (lit médicalisé, cannes anglaises, fauteuil, télé alarme...)
- Des soins et aides à domicile (professionnel de santé, aide-ménagère, portage des repas...)
- Un arrêt de travail

Le cas échéant, je m'occupe de réactiver les aides dont je bénéficiais avant mon hospitalisation et de les adapter à ma nouvelle situation.

Si le retour à domicile me paraît difficilement envisageable, j'en parle avec le médecin et/ou le cadre de santé.

Devenir partenaire des professionnels de santé

Pour participer pleinement à l'amélioration des parcours de soins, je suis invité.e à :

- Répondre à l'enquête "E-Satis" reçue par e-mail
- Me renseigner sur les associations de patients existantes en lien avec ma pathologie
- Faire part de mon expérience et de mes suggestions aux représentants des usagers:
Mail : ru.cdu@ch-alpes-leman.fr
Téléphone : 04 50 82 29 59



Associations participantes

